



# Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Liban

Mardi 28 octobre 2014

---

## Liste des présents

---

- Hervé Besancenot, Ambassadeur pour les régions Champagne Ardenne et Lorraine, Ministère des Affaires Etrangères,
- Julian Clec'h, rédacteur, Ministère des Affaires Etrangères,
- Valérie De Rosa, chargée de mission, ville de Lyon / Grand Lyon
- Hubert Droit, représentant de Mme Marie-Christine Ségui, maire d'Ormesson sur Marne
- Anna Fiorini Beriot, chargée de mission, conseil régional de Rhône Alpes
- Stephane Hakwik, consultant
- Samia Jaber, vice présidente, conseil général du Territoire de Belfort
- Cédric le Bris, responsable de la coopération décentralisée, conseil général des Yvelines
- Marie Lhuillery, apprentie, conseil régional d'Ile de France
- Aline Mandeix Martin, chargée de mission, ville de Marseille
- Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France
- Nicolas Wit, directeur général adjoint, Cités Unies France

### Excusés :

- Grégoire Joyeux, DAECT, Ministère des Affaires Etrangères
- Anne-Marie Mevel Reingold, DAECT, Ministère des Affaires Etrangères
- Gaëlle Rivière, chargée de mission, conseil régional d'Ile de France
- Issam Taleb, chef adjoint de cabinet, chargé des relations internationales auprès de Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la Fonction Publique

---

## Introduction

---

Nicolas Wit accueille les participants et présente Samia Jaber, vice présidente du conseil général du Territoire de Belfort et nouvelle présidente du groupe-pays Liban. Elle remplace dans cette fonction Jean-Michel Daclin, maire adjoint de Lyon, dont il salue l'engagement et le dynamisme comme président du groupe-pays Liban.

Samia Jaber remercie les participants de leur présence. Le Liban est dans une situation de grande difficulté mais elle engage les collectivités françaises à poursuivre leur action et leur soutien au Liban.

---

## Point d'information sur la situation géo-politique au Liban

---

*Par Julian Clec'h, rédacteur, Ministère des Affaires Etrangères*

La stabilité du Liban constitue un enjeu pour la politique étrangère de la France.

La crise au Liban est aujourd'hui multiforme.

Le Liban se trouve dans une crise politique, avec une incapacité à élire son président de la République depuis 5 mois. Le mandat des parlementaires a été prolongé jusqu'en 2017 (les élections devaient initialement avoir lieu en novembre 2014).

DAECH continue sa progression et a renforcé une menace djihadiste déjà présente au Liban. L'accroissement des tensions, notamment confessionnelles, se traduit par la multiplication des actes de violences sur le terrain comme en témoignent les affrontements meurtriers du week-end passé (25/26 octobre) à Tripoli.

Le nombre de réfugiés syriens atteint 1,2 million de personnes, soit 1/4 de la population libanaise. Parmi eux, on dénombre 400000 enfants dont 3/4 n'ont pas accès à l'éducation. La présence des réfugiés a pour conséquence de peser lourdement sur les infrastructures et les services du pays et exacerbe les tensions. En effet, la concurrence sur le marché de l'emploi est de plus en plus forte et la méfiance se développe devant la crainte de voir se développer dans les camps de réfugiés des cellules djihadistes. Depuis le 20 octobre, la frontière entre la Syrie et Liban est officiellement fermée.

La France soutient politiquement le Liban notamment via le GIS (« Groupe International de Soutien ») dont elle est à l'initiative ; elle y porte le message de l'importance pour le Liban de préserver ses institutions pour faire face à la crise et à la menace sécuritaire. Le fonctionnement des institutions est indispensable aussi pour une bonne utilisation de l'aide internationale.

Le soutien français est aussi militaire : avec l'Arabie Saoudite, la France apporte un appui à l'armée libanaise.

Enfin, la France apporte un soutien financier et humanitaire à hauteur de 24 millions d'euros (répartis entre 12 millions d'aide humanitaire à titre bilatéral ou à travers les agences de l'ONU et 12 millions d'aide pour les communautés hôtes dont 7M€ pour le fonds fiduciaire de la Banque mondiale et 3 M€ dans le cadre d'une facilité AFD pour des projets menés par les ONG).

Dans ce contexte, l'action des collectivités territoriales est plus que jamais importante car elles contribuent directement au soutien des collectivités libanaises qui sont en premières lignes dans la question de la gestion des réfugiés.

Celle-ci doit se poursuivre en prenant en considération la situation sécuritaire, voir les nouvelles recommandations du Ministère des Affaires Etrangères sur les déplacements au Liban : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/liban-12277/>

Une partie du pays (Nord / Est et Sud) est passée en zone rouge. Dans le reste du pays, il convient d'être vigilant et de se coordonner systématiquement avec les services de l'Ambassade pour tout déplacement.

#### *Compléments apportés par Samia Jaber, présidente du groupe-pays Liban*

Ces informations sont apportées à la suite d'une mission réalisée du 21 au 24 octobre 2014 au Liban, à la fois en tant que présidente du groupe-pays Liban et comme représentante du conseil général du Territoire de Belfort.

La population manifeste une crainte de plus en plus forte vis à vis de l'afflux de réfugiés syriens. Des enlèvements sont à déplorer, parfois crapuleux, parfois politiques, fait jusque là inconnu au Liban. Ces inquiétudes, qui existent depuis le début du conflit syrien, sont maintenant exacerbées et des tensions très fortes apparaissent : la question des réfugiés syriens est partout. Craignant l'installation à long terme de ces populations, les libanais ne parlent pas de « réfugiés » mais de « déplacés », on n'évoque pas les « camps » mais des « campements » de réfugiés syriens.

L'autre sentiment partagé est celui de la défaillance de l'Etat libanais, impuissant et dépassé à agir sur ce contexte. L'armée libanaise est devenue une cible ; il est ainsi déconseillé de rester à proximité de barrages, que l'on voit réapparaître sur les routes libanaises.

Incontestablement, la gestion de cette crise est une priorité pour tous ; toutefois, dans l'appui que l'on peut apporter sur ce sujet, il est recommandé de toujours envisager une action qui soit autant au service des libanais que des réfugiés syriens.

---

## Echanges sur la coopération décentralisée franco-libanaise

---

- Le contexte rend la poursuite des projets de coopération décentralisée compliqué : la situation sécuritaire (importation du conflit syrien et affrontements avec des groupes « islamistes ») limite les déplacements des collectivités françaises; les élus libanais sont pris par des urgences de gestion quotidienne et une mobilisation sur des projets de coopération est parfois moins aisée si ceux-ci ne répondent pas à leurs préoccupations directes.
- Le conseil régional de Rhône Alpes a du momentanément stopper les projets développés sur l'eau et les parcs naturels régionaux. La proposition d'appui à Tripoli sur l'insertion professionnelle des jeunes syriens et libanais révèle des lignes de fracture au sein de la municipalité sur cette question.
- La ville de Lyon a depuis plusieurs mois déjà réduit sa coopération avec Tripoli (pour des raisons autres que la dégradation de la situation sécuritaire), mais souhaite toutefois poursuivre sa coopération avec le Liban. A ce jour, et dans ce contexte le recours à une démarche collective type programme concerté est la solution qui apparaît comme la plus adaptée pour poursuivre le soutien du Grand Lyon au Liban.
- Toutefois, les collectivités mesurent l'enjeu de poursuivre cette coopération pour soutenir les collectivités libanaises prises dans ces enjeux. Même si l'arrivée de nouveaux élus, suite aux élections municipales, engage les services à montrer la capacité de l'action des collectivités au Liban à produire du résultat, chose difficile dans le contexte libanais.
- Il paraît important d'inscrire les actions dans le cadre du PNAML, qui constitue le cadre d'intervention et les objectifs prioritaires définis par les collectivités libanaises.

### Rappel sur le PNAML

*Sur la base du document fourni par le Bureau BTVL-CGLU : « Programme National d'Appui aux Municipalités Libanaises : Méthodologie de préparation et grandes lignes – Mis à jour le 27 juin 2014 » (cf pièce jointe)*

Le PNAML constitue un cadre de travail global pour les coopérations décentralisées intervenant au Liban. Demandé par le Ministre de l'intérieur à l'occasion des Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise d'octobre 2012, il a été élaboré de façon participative sous l'égide du Bureau BTVL CGLU et adopté en avril 2013 par le ministre de l'intérieur.

De façon synthétique, il poursuit deux grands objectifs :

- Objectif 1 : renforcement de la reconnaissance du fait municipal au Liban
- Objectif 2 : renforcement de l'institution municipale

Afin d'atteindre ces objectifs, le PNAML propose les activités principales suivantes :

- la mise en œuvre de projets nationaux d'appui aux municipalités libanaises
  - o la gestion des services essentiels ;
  - o la formation ;
  - o la valorisation du patrimoine ;
- la mise en œuvre de projets pilotes via la coopération décentralisée
  - o le processus de métropolisation ;
  - o le plan stratégique de développement local ;
  - o la mise en place de bureaux municipaux de développement local ;
  - o la mise en cohérence des différentes initiatives en faveur du développement local ;

---

## Quelle suite pour le programme concerté Liban ?

### Réflexion autour de l'organisation d'un séminaire sur les services et pratiques en matière d'accueil et de gestion des personnes vulnérables

---

Suite à un échange entre CUF et le BTVL, puis à une réunion à ce sujet entre la présidente du groupe-pays Liban et le BTVL, une piste de travail est proposée aux membres du programme concerté Liban.

#### Proposition :

Il s'agirait de travailler, via l'organisation d'un séminaire (probablement au Liban) à une **réflexion et un échange de pratiques sur la gestion des services sociaux et notamment les pratiques sur l'accueil et l'accompagnement de populations vulnérables et de communautés hôtes par les municipalités au Liban.**

Cette idée permettrait d'une part d'alimenter la réflexion sur la décentralisation au Liban et d'autre part de répondre aux défis posés par le contexte libanais, contexte de crise avec l'afflux de réfugiés syriens sur l'ensemble du territoire libanais avec pour objectif de renforcer les capacités des municipalités libanaises et de renforcer leur rôle et leur implication vis-à-vis de l'Etat dans les dispositifs mis en place pour répondre à l'afflux des réfugiés syriens.

Ce séminaire pourrait se décliner en deux temps :

- **l'impulsion d'un dialogue entre ministères** (des affaires sociales, de l'Intérieur ou autres instances nationales, en charge de la gestion de ces situations de crise relatives à l'afflux de populations vulnérables) et **les collectivités libanaises**, en prise directe avec ces situations. Les collectivités françaises pourraient aussi témoigner de leur expérience de dialogue avec les ministères et instances nationales sur ces questions
- un **partage de pratiques et d'expériences sur les initiatives mises en place par les collectivités libanaises et françaises** pour faire face à ces situations
  - partage d'expérience entre collectivités libanaises elles-mêmes sur les solutions qu'elles ont effectivement mises en place sur leurs territoires, pour répondre aux besoins des réfugiés syriens et des habitants des collectivités
  - partage d'expériences entre collectivités libanaises et collectivités françaises sur ces enjeux de services publics locaux

Les thèmes qui pourraient être développés :

- la collaboration entre l'Etat (au niveau central et déconcentré) et les collectivités sur ces enjeux sociaux
- dispositifs/ outils techniques mis en place (pour l'accueil, le suivi des populations,...)
- métiers et compétences requis pour faire face à ces situations
- les liens entre collectivités et ONG présentes dans les territoires
- la répartition des rôles entre les différentes instances (Etat, préfectures, sous-préfectures, municipalités, ONG...)
- ...

Remarques / réactions sur la base de cette proposition :

- Cette proposition constitue une base de travail intéressante, permettant de répondre à des questions urgentes tout en les liant avec les enjeux de réflexion sur la décentralisation au cœur du PNAML

*Sur le fond :*

- Plusieurs responsables de collectivités libanaises, pour faire face à ces enjeux, ont embauché des policiers, ne sachant pas toujours comment gérer les tensions communautaires ou sociales nées de l'installation des campements à proximité des villes libanaises ;
- Cette réaction de gestion sécuritaire de la crise semble être celle retenue prioritairement aujourd'hui par les collectivités libanaises. Il serait intéressant de réfléchir sur la dichotomie sécurité / prévention. Comment ne pas envisager l'accueil de ces populations déplacées uniquement sous l'angle sécuritaire mais proposer des actions de prévention pour faire face à cet enjeu ?
- Les collectivités françaises ont quelques expériences en la matière avec des services et/ou dispositifs dédiés à l'accueil de ces populations. Certaines d'entre elles disposent également d'une police municipale dont les missions diffèrent des missions d'une police nationale ; cette expérience peut être partagée.
- L'appui du CNFPT pourrait être sollicité pour caractériser les métiers de la fonction publique territoriale et compétences liés à l'accueil de migrants ou les métiers liés au métier de policier municipal.

*Sur la forme :*

- Afin de répondre aux questions très spécifiques des collectivités libanaises sur ces enjeux, une expérimentation d'échange pourrait être menée : quelques représentants de collectivités libanaises pourraient venir en mission dans des collectivités françaises pour un stage en immersion de quelques jours dans les services liés à la prévention des conflits et/ou l'accueil des personnes vulnérables. Ou si le contexte sécuritaire le permet, des agents de collectivités françaises pourraient se rendre dans la collectivité partenaire libanaise pour un stage en immersion du même type.
- Ces expériences seraient ensuite reversées lors du séminaire.

- ⇒ Dans les prochains jours, ces propositions seront enrichies par les collectivités françaises et soumises au Bureau CGLU-BTVL pour amendements.
- ⇒ Une réunion du comité de pilotage du programme concerté Liban se tiendra vraisemblablement en décembre pour préciser le format et le contenu de cette activité.

---

## Questions diverses

---

Pour information, Mme Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la fonction publique s'est rendue le 26 septembre en visite au Liban.

- ⇒ *Cf communiqué de presse*

Un travail a notamment été engagé sur la formation des fonctionnaires d'Etat et des agents et élus des collectivités territoriales. Ce travail s'inscrit dans le cadre du PNAML et constitue aussi une suite de l'action portée en février dernier, dans le cadre du programme concerté Liban, sur les métiers de la fonction publique territoriale.